

KPMG S.A.  
Tour Eqho - 2, avenue Gambetta – CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

DELOITTE & ASSOCIES  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France

## **CARDETY**

Société Anonyme au capital de 25.900.068 euros

58, avenue Emile Zola  
92100 Boulogne Billancourt

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2017  
46<sup>ème</sup> résolution

KPMG S.A.  
Tour Eqho - 2, avenue Gambetta – CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

DELOITTE & ASSOCIES  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France

## **CARDETY**

Société Anonyme au capital de 25.900.068 euros

58, avenue Emile Zola  
92100 Boulogne Billancourt

### **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 12 juin 2017  
46<sup>ème</sup> résolution

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose, sous condition suspensive de l'adoption des première, deuxième et troisième résolutions de la présente Assemblée Générale, de lui déléguer, pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de vingt-quatre mois, toute quantité d'actions auto-détenues, qu'il décidera dans les limites autorisées par la loi, conformément à l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

KPMG S.A.

DELOITTE & ASSOCIES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 22 mai 2017

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

DELOITTE & ASSOCIES

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The first signature on the left is a simple, stylized cursive signature. The second signature on the right is more complex and appears to be written with a blue ballpoint pen.

Eric Ropert  
*Associé*

Caroline Bruno-Diaz  
*Associée*

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style. The signature is vertically oriented and appears to be 'Stéphane Rimbeuf'.

Stéphane Rimbeuf  
*Associé*